



NAITRE DANS LE DOUAISIS

Réseau de santé

MODIFICATION DE LA PRISE EN CHARGE DES FEMMES ENCEINTES SUPPOSEES GRIPPEES OU CONTACT D'UN PATIENT GRIPPE

Commission Régionale de la Naissance du 3 décembre 2009

- Orientation vers une consultation dédiée en maternité pour prélèvement après le deuxième trimestre et mise en route du traitement préemptif. Le traitement préemptif du sujet contact exposé est la dose de curation pendant 5 jours (initialement ½ dose pendant 10 jours préventif) : Disposition du CNGOF du 23 novembre 2009
- Les médecins du travail ne sont pas autorisés à faire des arrêts de travail aux femmes enceintes contact.
- Mise à disposition de kits de prélèvement dans toutes les maternités (fin novembre). Sur le douaisis, le prélèvement est effectué au centre dédié (urgences du Centre Hospitalier de Douai) pour ne pas contaminer la maternité.
- Le vaccin PANENZA® en dose unique est possible pour les femmes enceintes hospitalisées et pour les femmes présentant une allergie vaccinale.
- Dans le cadre de la protection des bébés, il faut inciter à vacciner les parents des enfants de moins de 6 mois ainsi que les sujets contact de leur entourage (grands parents etc.)
- Il existe une convocation ministérielle pour les enfants nés avant 32 SA ayant actuellement un âge de 6 mois à 2 ans à se faire vacciner dans les centres de néonatalogie.

**Sur notre site, le point de l'INVESTIRE toutes les semaines
en ligne
www.naitredansledouais.org (Actualités/ Grippe A H1N1)**

✉ 35 place Maugin - 59500 DOUAI

☎ 03 27 98 16 77

📠 03 27 98 29 48

Site Web : www.naitredansledouais.org